



Soirée-débat

jeudi 26 mars à 20h00

Salle des fêtes de Lafenasse

Le 6 février dernier, la préfecture du Tarn a publié un « arrêté préfectoral complémentaire » autorisant la société Tarn Enrobés à « moderniser » son installation par le « remplacement de différents équipements ». L'ensemble des modifications prévues sur la centrale d'enrobés, indique l'arrêté, sont « de nature à réduire les émissions atmosphériques » ainsi que « le risque de pollution ». Elles doivent, globalement, « permettre une amélioration de l'impact environnemental de l'installation ». Par ailleurs, un « renforcement de la surveillance » de l'installation et un « durcissement des conditions d'exploitation » sont décidés, à compter de la fin des travaux de modernisation.

La décision de l'État signifie la prolongation, pour des décennies, de l'activité de la centrale Tarn Enrobés sur le territoire. En quoi consistent exactement les améliorations prévues ? Quels sont les enjeux et les implications pour le territoire et ses habitants ? Comment aborder la nouvelle phase qui va s'ouvrir avec la mise en œuvre de cet important projet de modernisation ?

Pour discuter de toutes ces questions, l'association Au Service du Vivant vous invite à une soirée-débat.

L'État et la société Tarn Enrobés ont été invités à venir présenter le point de vue respectif des pouvoirs publics et de l'exploitant. Pour l'Etat, **le préfet sera présent, accompagné de membres de ses services. La société Tarn Enrobés sera représentée par son directeur et plusieurs autres membres.**

Des membres du collectif Stop Enrobé 81 interviendront également. Chacun – État, exploitant, collectif – disposera d'un temps égal de parole (15 à 20mn). Les exposés seront suivis d'échanges avec la salle.

Le maire de Terre de Bancalié, le maire délégué de Lafenasse et l'élu en charge des affaires économiques à la communauté de communes Centre Tarn ont été conviés à assister à la soirée.

Pour favoriser la sérénité des débats et l'expression libre de tous les points de vue et de toutes les opinions, l'association a sollicité les services d'un intervenant extérieur, neutre, qui animera la réunion et modérera les discussions.

Les habitants du territoire sont invités à venir s'informer pour mieux comprendre les différents aspects de ce projet industriel qui va durablement affecter leurs conditions de vie.

L'association Au Service du Vivant
asdv81.fr